

MAIRIE DE TOUCY**CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 27 Février 2013
A 20 heures 30**

Convocation du 21 février 2013
Affichage du 1er mars 2013

Le **27 février 2013 à 20 heures 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Marcel ROBIN, Didier GOUDROT, Micheline BLOT, Bernard SALOMEZ, Christine PICARD, Robert GERMAIN, Marie-Chantal COULON, Alain MOREAU, Florence TOUZEAU, Jean-Pierre HUOT. Gérard GALLET par Christine PICARD, Laurent BONNOTTE par Julien DUGAY, Hugues COQUELLE par Florence TOUZEAU, Michèle GAUDIN par Marie-Chantal COULON, Patrice VICART par Robert GERMAIN.

Absent(s):

Excusé(s) : Christophe PIETAK, Jean-Claude BERGEROT, Angélique CHALIER, Franck CARRASCO, Robert ITURRALDE

Secrétaire de séance : Robert GERMAIN

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 30 janvier 2013. Tous les membres présents signent le registre.

- Comptes administratifs assainissement, camping, Tourinnox, lotissement et commune.
- Affectation des résultats assainissement, camping, Tourinnox, lotissement et commune.
- Comptes de gestion assainissement, camping, Tourinnox, lotissement et commune.
- Budgets primitifs assainissement, camping, Tourninnox et lotissement.
- Assainissement : amortissements.
- Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau.
- Rythmes scolaires.
- Devis rénovation sanitaires rue Neuve.
- Travaux raccordement gaz presbytère : tranchées.
- Aliénation d'une portion de chemin rural au lieudit "Les Bréchots".
- Règlement de l'étang 2013.
- Participations scolaires commune de Champignelles années 2005 et 2006.
- Questions diverses.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Vu la commission des finances du 25 février 2013,

MAIRIE DE TOUCY

Mr le Maire donne la présidence à Mme Christine PICARD et quitte la salle au moment du vote des comptes administratifs des budgets annexes.

Mme PICARD présente les comptes administratifs 2012 comme détaillés ci-dessous :

Budgets Annexes**CAMPING**Section de fonctionnement

Dépenses 5 011.10

Recettes 8 471.89

Solde de clôture 3 460.19

Soit un excédent total : 4 466.00 €

LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTSSection de fonctionnement

Dépenses 585 386.73

Recettes 585 409.18

Solde de clôture 22.45

Soit un excédent total : 54 274.42 €

ASSAINISSEMENTSection de fonctionnement

Dépenses 75 131.23

Recettes 187 030.83

Solde de clôture 111 899.60

Soit un déficit total : -91 504.22 €

TOURINOXSection de fonctionnement

Dépenses 11 173.32

Recettes 11 173.90

Solde de clôture 0.58

Soit un excédent total : 0.58 €

Budget principal**COMMUNE**Section de fonctionnement

Dépenses 2 551 720.15

Recettes 2 729 981.11

Solde de clôture 178 260.96

Soit un excédent total : 202 354.26 €

Section d'investissement

93.78

1 098.99

1 005.21

Section d'investissement

555 748.02

609 999.99

54 251.97

Section d'investissement

597 439.67

394 035.85

-203 403.82

Les comptes administratifs des budgets annexes ont été votés à l'unanimité. Celui du budget principal a été analysé mais pas voté faute d'avoir obtenu le compte de gestion de la perception suite à un incident informatique de la plateforme HELIOS. Celui-ci sera voté lors du prochain conseil municipal.

AFFECTATION DES RESULTATS

Mr le Maire reprend la séance,

Les affectations de résultats de l'année 2012 sont décidées comme suit :

Budget Assainissement :

002 Reprise de fonctionnement 0 €

1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 111 899.60 €

Budget Camping :

002 Reprise section de fonctionnement 3 460.79 €

Budget Lotissement des 5 Quartauts :

MAIRIE DE TOUCY

002 Reprise de fonctionnement	22.45 €
Budget Tourinox :	
002 Reprise de fonctionnement	0.58 €
Le Conseil Municipal,	
VOTE , à l'unanimité, l'affectation des résultats 2012 ci-dessus.	

BUDGETS PRIMITIFS 2013**CAMPING :****Section de fonctionnement :**

Dépenses et recettes : 10 660.00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 8 200.00 €

LOTISSEMENT DES CINQ QUARTAUX :**Section de fonctionnement :**

Dépenses et recettes : 540 159.00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 583 000.00 €

ASSAINISSEMENT :**Section de fonctionnement :**

Dépenses et recettes : 209 492.00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 418 159.00 €

TOURINOX :**Section de fonctionnement :**

Dépenses et recettes : 11 226.00 €

Les budgets annexes sont approuvés à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT : AMORTISSEMENTS (DE 2013 07)

Vu l'instruction comptable M 49 des services publics industriels et commerciaux et, les articles R2221-39 et R2221-82 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que les amortissements des immobilisations des biens corporels et incorporels sont obligatoires.

Considérant que les travaux de réalisation de la nouvelle station d'épuration sont terminés et qu'ils doivent être amortis.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

D'ADOPTER les durées d'amortissement suivantes :

- station d'épuration : 30 ans
- moteurs de la station d'épuration : 10 ans
- frais d'études non suivis de réalisation : 5 ans
- travaux sur le réseau d'assainissement de faible importance : 5 ans

D'ALIGNER les durées d'amortissement des subventions sur la durée d'amortissement des immobilisations.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Le Maire expose la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau avec le département et propose de renouveler la convention qui avait été initialement conclue à la création de la nouvelle station d'épuration. Certains conseillers se posent la question de savoir l'utilité de renouveler une telle convention. Des renseignements complémentaires seront sollicités et la question sera débattue lors du prochain conseil.

MAIRIE DE TOUCY**RYTHMES SCOLAIRES : REPORT A LA RENTREE 2014 (DE 2013 08)**

Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires fixant les nouveaux principes d'étalement des heures de classe sur 9 demi-journées à mettre en oeuvre à la rentrée scolaire 2013.

Vu ce même décret et notamment l'article 9 stipulant que le maire ou le président de l'EPCI pourra, avant le 1^{er} mars 2013, faire part au DASEN de son souhait de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014.

Le maire présente aux conseillers le dossier des rythmes scolaires élaboré par le ministère de l'Éducation nationale. Il rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur « *la date de mise en application de cette réforme, la rentrée 2013 ou celle de 2014* ».

Après en avoir délibéré et après vote : (Pour le report de l'application de la réforme : 17 voix, Abstention : 1 voix)

Le conseil Municipal,

SOLLICITE une dérogation pour « **le report de l'application de la réforme à la rentrée 2014** », estimant qu'au-delà des considérations financières, se posent surtout des problèmes d'organisation, de mise en place de moyens humains et matériels, des activités pédagogiques complémentaires qui seraient à mettre en place.

RENOVATION SANITAIRES PUBLICS RUE NEUVE (DE 2013 09)

Vu la commission "toutes commissions" du 14 juin 2012 envisageant la rénovation des toilettes publiques vers la salle polyvalente en fonction du budget.

Marcel ROBIN, Adjoint aux travaux, présente un devis de l'entreprise ASEP de Toucy pour un montant HT de 6 654 € correspondant au remplacement d'un WC à la turc et de 3 urinoirs avec les raccordements nécessaires.

Marie-Chantal COULON et Jean-Pierre HUOT s'étonnent de voir les travaux commencés avant décision de l'assemblée délibérante. Ils rappellent que l'avis d'une commission ne prévaut pas d'un accord du conseil municipal.

Après différents échanges,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE les travaux de rénovation des toilettes publiques visés ci-dessus.

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU GAZ AU PRESBYTERE (DE 2013 10)

Considérant que le chauffage du presbytère est défaillant et qu'il serait judicieux de remplacer la chaudière fuel par une chaudière à gaz.

Marcel ROBIN, Adjoint aux travaux, présente un devis pour le raccordement du gaz au presbytère.

Après débat,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE le devis de l'entreprise SFPG concernant l'ouverture d'une tranchée pour l'alimentation en gaz du presbytère d'un montant HT de 2 161,42 €.

MAIRIE DE TOUCY

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

ALIENATION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL AU LIEUDIT "LES BRECHOTS" (DE 2013 11)

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux, et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2241-1 ;

Vu la délibération DE_2012_33 en date du 30 mai 2012, décidant de lancer la procédure de cession prévue par l'article L. 161-10 du Code rural pour une portion de chemin rural dit des Bréchots aux Guerriers ;

Vu l'arrêté municipal en date du 14 décembre 2012, ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 7 janvier 2013 au 22 janvier 2013,

Vu l'avis du Service des domaines en date du 11 janvier 2013.

- Considérant qu'aucune remarque défavorable n'a été formulée à l'encontre du projet et que le déclassement de cette section n'affecte pas l'intérêt général, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable au dossier mis à l'enquête.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'approuver le déclassement de la portion de chemin rural dit "des Bréchots aux Guerriers" au lieudit "Les Bréchots" située le long de la parcelle E 270 en vue de son aliénation.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE le déclassement de la portion de chemin

DECIDE

De fixer le prix de vente à un forfait de 150 euros pour une surface d'environ 13 M².

De vendre la portion de chemin, une fois le bornage exécuté, à Monsieur Dominique DUFOUR et Madame Ingrid LOUBERT, au prix susvisé ;

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents au présent projet ;

De dire que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge des acheteurs.

REGLEMENT DE LA BASE DE LOISIRS 2013 (DE 2013 12)

Considérant les modifications apportées par Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, notamment les jours d'ouverture de la pêche et la délivrance des tickets journaliers.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE les modifications apportées au règlement de la base de loisirs (cartes annuelles valables du Samedi 30 Mars 2013 au Dimanche 24 Novembre 2013 inclus, tickets journaliers délivrés à partir du 1er Mai 2013 et interdiction d'emporter plus de 2 carpes par jour, poids autorisé entre 4 et 8 livres).

AUTORISE le Maire à signer ce règlement.

MAIRIE DE TOUCY**PARTICIPATIONS SCOLAIRES COMMUNE DE CHAMPIGNELLES (DE 2013 13)**

Vu la commission "finances" du 25 février 2012.

Suite à la demande d'annulation des participations scolaires aux frais de fonctionnement pour les années 2005 et 2006 de Mr le Maire de Champignelles.

Le Conseil Municipal,

suit l'avis des membres de la commission "finances" à savoir le refus d'annulation des participations scolaires de la commune de Champignelles pour les années 2006 et 2007 (2 X 400 €) sachant qu'une dérogation scolaire avait été acceptée en mai 2006 par le maire de Champignelles.

TOILETTES PUBLIQUES : DEMANDE DE SUBVENTIONS (DE 2013 14)

Mr le Maire explique qu'il est très attaché à la rénovation des sanitaires publics et qu'il souhaiterait voir se réaliser des sanitaires au cours de l'année 2013 avec un financement du conseil général dans le cadre du contrat de canton.

Il propose ce projet aux membres du conseil municipal.

Les membres du conseil municipal approuvent le projet qui serait de l'ordre de 40 000 à 45 000 €. Une consultation sera lancée.

Le conseil municipal mandate le maire pour solliciter la totalité de l'enveloppe budgétaire du contrat de canton de 39 700 € au Conseil Général de l'Yonne.

Le Maire lecture du dernier conseil communautaire du 11 février 2013 à Bléneau.

Ensuite, le Maire fait lecture des prochaines réunions et manifestations :

- Vendredi 1^{er} mars 2013 20 h 00 AG Office du Tourisme de Toucy.
- Lundi 4 mars 2013 18 h 30 réunion Ville d'Appui salle des mariages
- Mercredi 6 mars 2013 20 h 30 AG Toucy Animations
- Lundi 11 mars 2013 19 h 00 Accueil des nouveaux arrivants
- Mercredi 13 mars 2013 19 h 00 AG Comité de jumelage
- Vendredi 15 mars 2013 20 h 00 réunion d'information SDIS
- Lundi 18 mars 2013 20 h 00 Conseil communautaire Cœur de Puisaye salle polyvalente de Toucy
- Mercredi 20 mars 2013 19 h 00 Commission associations, sport, culture : subventions
- Samedi 23 mars 2013 9 h 45 Inauguration du Beau Marché
- Mercredi 27 mars 2013 20 h 30 Conseil Municipal

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :

ASSAINISSEMENT : AMORTISSEMENTS **DE_2013_07**

RYTHMES SCOLAIRES : REPORT A LA RENTREE 2014 **DE_2013_08**

RENOVATION SANITAIRES PUBLICS RUE NEUVE **DE_2013_09**

TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU GAZ AU PRESBYTERE **DE_2013_10**

ALIENATION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL AU LIEUDIT "LES BRECHOTS" **DE_2013_11**

REGLEMENT DE LA BASE DE LOISIRS 2013 **DE_2013_12**

PARTICIPATIONS SCOLAIRES COMMUNE DE CHAMPIGNELLES **DE_2013_13**

TOILETTES PUBLIQUES : DEMANDE DE SUBVENTIONS **DE_2013_14**